

Initiatives ministérielles

Telegram de St. John's qu'on ne pouvait pas réellement espérer que le gouvernement continue de verser le genre d'indemnisation en question si le PARPEM se révélait un échec.

À notre arrivée au pouvoir, nous avons constaté que le budget ne prévoyait aucun crédit au titre de ce programme en cas d'échec du programme et de non-reconstitution des stocks de morue du Nord. C'est donc grâce à la compassion de notre gouvernement et grâce aux efforts de plusieurs d'entre nous de la région de l'Atlantique, sous l'égide du ministre des Pêches et des Océans, et de plusieurs de ses collègues du Cabinet, qu'on a trouvé le seul argent neuf consacré à cet égard dans le premier budget de notre gouvernement: 1,9 milliard de dollars pour la Stratégie du projet de fond de l'Atlantique. Ce dernier programme n'est pas parfait, mais 39 000 personnes en dépendent dans l'espoir que la pêche à la morue du Nord reprendra un jour.

M. Hermanson: Ce programme est un échec.

M. Mifflin: Monsieur le Président, je viens d'entendre le député se répéter, et je m'en réjouis, car les députés de son parti ont déclaré à la Chambre que ce programme ne valait rien et devrait être mis au rancart.

Mme Catterall: Le Parti réformiste?

M. Mifflin: Oui, le Parti réformiste. Les députés réformistes ont en effet déclaré à la Chambre qu'il fallait abandonner ce programme. Je me contenterai de dire au député et à ses collègues que s'ils croient vraiment qu'il faut l'abandonner et s'ils ont l'intention de se rendre de nouveau dans la région de l'Atlantique, ils devraient dire franchement aux habitants de la région ce qu'ils disent ici, à savoir qu'ils trouvent à redire à la Stratégie du poisson de fond et qu'il faudrait la mettre au rancart.

En tant que Canadien de l'Atlantique, j'ai un autre sujet de préoccupation relié à la politique concernant les océans, car il en va du bien-être économique de la région: il s'agit de l'attitude du Parti réformiste à l'égard du programme régional sur lequel nous comptons énormément, l'APECA. Là encore, les députés du tiers parti—je ne suis pas certain à propos du député de Kindersley—Lloydminster—ont réclamé très bruyamment à la Chambre l'abandon de l'APECA tout en nommant certains des bénéficiaires du programme. Quelle audace!

Dans ma seule circonscription, je puis vous donner deux exemples. Dans un cas, je peux révéler le nom de l'entreprise. Dans le deuxième, mon électeur préférerait que je ne le fasse pas, mais il se reconnaîtra.

Whitehills, à Clarendville, est un centre de ski de calibre mondial. L'entreprise, en négociant un apport de 2,9 millions de dollars, provenant surtout de l'APECA, a pu développer le centre d'une manière qui n'aurait pas été possible autrement. Le centre attire des skieurs non seulement de Terre-Neuve, mais aussi de l'est du Canada et de Saint-Pierre et Miquelon, qui viennent dépenser leur argent à Clarendville, dont l'économie en bénéficie. Voilà le premier exemple.

Voici le deuxième. Un jeune homme de ma circonscription a lancé il y a quelques années seulement un commerce de matériaux de construction sans aucune assistance de l'État. Grâce à une aide modeste que l'APECA lui a accordée récemment, il a pu se doter d'un nouveau matériel qui lui a permis de tripler ses exportations.

Je n'ai que faire des sermons du Parti réformiste sur ce que nous devrions faire pour les Canadiens de l'Atlantique. Parmi les mesures que nous prenons dans leur intérêt figurent celles contenues dans le projet de loi C-98 sur la gestion des océans.

• (1315)

Au lieu de décrier les députés ministériels, le ministre des Pêches et Océans et ses collègues qui essaient de faire bon usage de ces programmes par des mesures de regroupement et par une plus grande efficacité, ils devraient les ovationner.

M. Chuck Strahl (Fraser Valley—Est, Réf.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'avoir l'occasion d'aborder ce projet de loi et les questions soulevées par l'orateur précédent. Le député parlait des prétendus avantages du programme de l'APECA, de l'augmentation des subventions fédérales, ainsi de suite.

Je voudrais signaler au député ce que j'ai découvert au cours d'un récent séjour dans les provinces atlantiques et ce que m'ont dit certains pêcheurs. Je ne prétends pas avoir fait un long séjour dans cette région, mais j'ai trouvé intéressantes les suggestions qui m'ont été faites pour décentraliser les activités du ministère des Pêches et des Océans et pour offrir de meilleurs services aux pêcheurs.

À Antigonish, on m'a dit que, il y a à peine quelques années, le ministère des Pêches et des Océans n'avait dans cette région que deux employés. À l'époque, ces employés prenaient le temps de livrer les étiquettes pour les cages à homard directement aux navires de pêche. Aujourd'hui, il y a 37 employés qui travaillent tous dans des bureaux et les pêcheurs doivent aller chercher les étiquettes à Halifax. On ne peut pas dire que les services ont été rationalisés. On ne peut pas dire que la bureaucratie a été réduite. Si le ministre tient à fournir un meilleur service à un meilleur prix, et même un service rentable, il aura sûrement l'appui de bien des gens.

Si l'on étudie ce projet de loi avec autant de cynisme, c'est parce que la bureaucratie continue de croître, les services continuent de diminuer et les pêcheurs sur la côte ouest et sur la côte est ont du mal à trouver un fonctionnaire du MPO pour faire respecter la loi sur le terrain. Pourtant, bien des gens semblent coincés dans leur bureau et n'offrent pas les services attendus.

Le projet de loi prévoit des frais d'utilisation. Les pêcheurs disent qu'ils veulent bien payer des frais pour les services gouvernementaux qu'ils utilisent. Cependant, le gouvernement, et non seulement le ministère des Pêches et des Océans, mais aussi d'autres ministères, continuent de multiplier les exigences imposées aux pêcheurs, aux agriculteurs et aux gens d'affaires. Le gouvernement multiplie ses conditions et en fait payer la note à